



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Sciences Avec et Pour la Société dans les territoires ruraux !

**Vous êtes élu.e local.e ou acteur d'un territoire rural ?
Vous rencontrez une problématique qui anime le débat local ?**

Citoyens & Territoires - Grand Est et l'Université de Lorraine vous proposent d'animer avec vous une réflexion collective pour co-construire une démarche de médiation scientifique !

Intention

En 2022, l'Université de Lorraine (UL) a lancé le projet SAPS (Sciences Avec et Pour la Société). L'UL joue depuis sa création un rôle central dans la construction d'un dialogue sciences et société, en lien étroit avec les acteurs de son territoire. La labellisation SAPS obtenue en 2022 va permettre de structurer davantage les actions culturelles et scientifiques et l'accompagnement des acteurs, tout en améliorant l'impact des projets.

Réseau régional des acteurs du développement local (élus de pays, PETR, EPCI et communes, responsables et animateurs associatifs et socio-économiques, professionnels du développement,...) l'association Citoyens & Territoires - Grand Est (C&T) conduit un travail d'information, de formation, d'échanges d'expériences et de formulations de propositions dans le domaine du développement local et des transitions en région Grand Est.

C&T s'est engagée au sein du projet SAPS sur le volet dédié aux décideurs locaux : il s'agit d'animer quatre expérimentations locales sur des territoires ruraux, destinées à faire travailler ensemble décideurs locaux et chercheurs autour de problématiques locales.

Cet AMI a vocation à expérimenter avec des territoires comment un apport scientifique peut faire avancer les problématiques locales, en sélectionnant 4 territoires d'expérimentation, qui bénéficieront d'un accompagnement méthodologique pour co-construire une programmation de médiation scientifique à l'échelle locale.

Ces expérimentations permettront à l'échelle régionale d'explorer ce que la médiation scientifique peut apporter à la démocratie locale, et à l'échelle des territoires sélectionnés de mettre en œuvre un programme d'actions pour rapprocher les acteurs locaux (élus ou non) de la sphère scientifique afin d'enrichir ou de consolider les projets locaux existants ou émergents.

Quel est l'intérêt pour les acteurs locaux de candidater ?

-  Enrichir ou consolider la réflexion locale par un éclairage scientifique ;
-  Rendre son territoire dynamique en proposant une programmation de rencontres culturelles et scientifiques avec l'appui de l'UL ;
-  Intégrer l'approche scientifique dans les modes de prise de décision ;
-  S'acculturer aux questions science & société ;
-  Bénéficier de formations à la démarche scientifique, à la gestion de projets, à la mise en œuvre de débats citoyens.

Thématiques envisagées :

-  Transition écologique, ressource en eau, alimentation
-  Santé
-  Energie
-  ...

Objectifs

-  Rapprocher les acteurs locaux de la sphère scientifique
-  Enrichir ou consolider les projets locaux existants ou émergents
-  Co-construire des projets cohérents avec les problématiques locales
-  Toucher les publics éloignés de la science
-  Explorer ce que la science peut apporter à la démocratie locale

Candidats éligibles

Cet AMI s'adresse aux acteurs des territoires ruraux¹ des départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges. Sont éligibles les acteurs des communes, communautés de communes, Pays-PETR, à partir du moment où ils sont réunis dans une instance locale existante (conseil municipal ou communautaire, conseil de développement, comité local, commission thématique, etc.).

La sélection veillera à retenir une candidature par département, et des instances de formes différentes, afin de diversifier les modes d'expérimentation. Seront favorisés également les territoires les moins dotés en matière de culture scientifique.

Modalités de candidature

Pour candidater, les acteurs locaux devront constituer une équipe référente de trois personnes volontaires pour suivre le projet d'expérimentation, et fournir une lettre d'intention co-signée par les trois référents permettant d'identifier le territoire concerné, l'instance de gouvernance existante qui portera l'expérimentation, et la plus-value attendue pour le territoire concerné.

Les candidats pré-sélectionnés seront auditionnés par un jury composé de membres issus de l'UL et de l'association C&T. Une validation définitive sera apportée par le comité de pilotage SAPS.

Gouvernance

L'expérimentation sera suivie par un comité de suivi local animé par C&T avec les trois référents du projet.

Au niveau de l'UL, le comité opérationnel SAPS et le comité de pilotage SAPS suivront l'expérimentation.

Citoyens & Territoires animera l'ensemble de la démarche au niveau local.

L'équipe référente apportera sa connaissance du territoire, participera à la préparation et à l'animation des différents temps de la démarche, et pourra être amenée à témoigner de l'expérimentation lors de la réalisation de supports de valorisation de celle-ci.

Déroulé prévisionnel de l'expérimentation

➔ dépôt des candidatures et sélection

Mars 2023

➔ Temps de lancement collectif avec les lauréats pour le démarrage

Avril - Octobre 2023

➔ Diagnostic local :

-  Écoute des acteurs : entretiens avec les élus et acteurs
-  Animation de temps d'ateliers d'intelligence collective pour faire émerger les problématiques locales
-  Formation à la démarche scientifique, à la gestion de projets, à la mise en œuvre de débats citoyens

Octobre 2023 - Janvier 2024

➔ Co-construction d'une programmation scientifique, adaptée aux enjeux identifiés

Février - Avril 2024

➔ Mise en œuvre du programme d'action

Mai - Juin 2024

➔ Évaluation de l'expérimentation, via des entretiens avec les acteurs impliqués pour tirer les enseignements de l'expérimentation

Juin 2024

➔ Valorisation de la démarche : production de livrables pour faire connaître la démarche et ses enseignements, et organisation d'une journée SAPS de mise en commun des expériences

¹ Communes de moins de 15 000 habitants ou intercommunalités rurales hors communautés d'agglomération

Critères de sélection des candidatures

-  Caractère rural du territoire
-  Existence d'une instance locale (conseil municipal ou communautaire, conseil de développement, comité associatif local, etc.)
-  Plus-value du projet, ou absence de dynamique pré-existante en la matière
-  L'appui sur une structure culturelle et/ou un établissement scolaire locale qui s'engage à s'impliquer dans une démarche collective sera un plus
-  Diversité des profils des candidats

Calendrier prévisionnel :

L'accompagnement aura lieu de mars 2023 à septembre 2024.

Modalité de candidature :

Contact et informations : cpoinsignon@citoyenterritoires.fr

Dépôt des candidatures : par mail avant le 31/01/2023 cpoinsignon@citoyenterritoires.fr